

# Les résidents du comté de Dutchess affectés par l'ouragan Ida peuvent maintenant faire une demande d'aide de la FEMA

---

Release Date: Octobre 25, 2021

**NEW YORK** – La FEMA a ajouté le comté de Dutchess à la déclaration fédérale de catastrophe du 5 septembre pour l'ouragan Ida, portant à neuf le nombre de comtés dont les résidents sont désormais éligibles à l'aide en cas de catastrophe de la FEMA

Les résidents des comtés de **Bronx, Dutchess, Kings, Nassau, Queens, Richmond, Rockland, Suffolk et Westchester** peuvent désormais faire une demande d'aide au titre du programme d'assistance individuelle de la FEMA. La date limite pour présenter une demande est le lundi 6 décembre. Les personnes qui ont déjà fait une demande n'ont pas besoin d'en refaire une.

L'ouragan Ida a frappé New York du 1er au 3 septembre. Les propriétaires et les locataires des neuf comtés qui ont subi des dommages ou des pertes en conséquence directe de la tempête sont encouragés à demander de l'aide. L'aide en cas de catastrophe peut aider à payer un logement temporaire et des réparations essentielles à la maison ainsi que d'autres besoins importants liés à une catastrophe tels que les frais médicaux et dentaires.

Vous devez faire une demande à la FEMA même si vous avez une assurance, mais vous devez commencer par faire une demande d'indemnisation auprès de votre assureur. La FEMA offre une aide aux demandeurs pour leurs dépenses non assurées ou sous-assurées et leurs besoins importants du fait des catastrophes. Les demandeurs doivent informer la FEMA de toute couverture d'assurance, y compris inondations, propriété et véhicule.

Les demandeurs assurés doivent fournir des documents qui identifient leurs règlements d'assurance ou leurs prestations avant que la FEMA n'examine leur



**FEMA**

Page 1 of 2

admissibilité aux catégories d'assistance pouvant l'objet d'une couverture par une assurance privée.

Pour demander une assistance de la FEMA, consultez [DisasterAssistance.gov](https://www.fema.gov), utilisez l'application mobile de la FEMA ou appelez la ligne d'assistance de la FEMA au 800-621-3362. Si vous utilisez un service de relais vidéo (VRS), un service téléphonique sous-titré ou autre, communiquez-en le numéro à la FEMA. Les opérateurs de la ligne d'assistance se tiennent à votre disposition tous les jours de 8 à 19 heures. Appuyez sur 2 pour l'espagnol. Appuyez sur 3 pour un interprète qui parle votre langue.

Vous pouvez également vous rendre à un centre de rétablissement après sinistre et rencontrer en personne le personnel de la FEMA et des représentants d'autres agences fédérales et étatiques qui peuvent vous fournir des informations sur l'assistance en cas de catastrophe. Pour trouver un centre de rétablissement après sinistre près de vous, consultez le [localisateur de centre DRC \(fema.gov\)](https://www.fema.gov).

Pour obtenir des informations officielles sur les activités de rétablissement à New York, consultez [fema.gov/disaster/4615](https://www.fema.gov/disaster/4615). Suivez-nous sur Twitter à [twitter.com/femaregion2](https://twitter.com/femaregion2) et [facebook.com/fema](https://facebook.com/fema).

